

FFFA 2013

Service émetteur :
Commission
Football Américain

NOTE D'ORIENTATION SUR L'ARBITRAGE JEUNE





Mise en place des initiations et animations de l'arbitrage jeune sur les plateaux cadets et juniors de la pré-saison

Objet :

Le but de cette mise en place est de permettre la découverte et l'accompagnement de l'arbitrage pour un public jeune, qu'il soit licencié FFFA ou extérieur et donc sans licence, afin qu'il s'inscrive dans la durée, ou qu'il s'investisse dans l'arbitrage avec prise de licence par la suite.

Il est donc, ici, présenté les différentes pistes pour gérer cette population, ainsi que le cadre d'application.

Chaque ligue est libre de mettre en place, ou non, cette initiation / découverte, afin de dynamiser l'arbitrage d'avenir, au travers de leur gestion par la CRA. Il faut associer les clubs afin qu'ils puissent présenter et véhiculer les personnes sur les plateaux.

Population concernée : Cadet et Junior

- Licencié arbitre : accompagnement spécifique arbitrage jeune en plus du cursus normal.
- Licencié joueur : junior ou cadet, en complément de sa discipline.
- Licencié non joueur ou autre discipline : personne étant investie dans un club, mais sans licence terrain CFA.
- Non licencié : personne étrangère au milieu du football américain qui vient en initiation / découverte.

Il est judicieux de distinguer 2 types de population : l'arbitre ou joueur, et, le non joueur / non discipline ou non licencié.

Cadre d'application :

Les mises en situation seront réalisées lors des plateaux cadets et juniors de pré-saison, car ce sont des rencontres sans aucun enjeu sportif, et dont l'essence même des plateaux est de mettre en situation des équipes avec une opposition. Donc, en cas de mauvais appel ou mauvaise appréciation des stagiaires arbitres, les décisions n'auront aucun impact sur le résultat sportif de la rencontre. Il est important que tous les acteurs soient conscients des aspects apprentissage et mises en situations lors de ces mises en place, à l'égal des joueurs qui peuvent se tromper sur le terrain. Voir § Mise en situation.

Chaque équipe étant en charge de présenter 2 ARC pour chaque rencontre de plateau, il est également nécessaire de cadrer la présence de personnes venant en découverte. Ceci afin d'être en conformité avec le règlement fédéral. En cas de présence de personnes autres que des ARC en titre, la ligue et la CRA devront expressément en informer l'organisateur du plateau, les équipes présentes et la FFFA.

Assurance / Responsabilité :

Pour les arbitres en activité, licenciés « Football Américain Compétition », ou « Football Américain Arbitre » : la licence prise dans le cadre de leur pratique respective est suffisante lors des mises en situation.

Pour les autres licenciés FFFA, les licenciés des autres disciplines Flag ou Cheer, et les personnes extérieures à notre fédération, une licence loisir football américain est, à minima, à faire prendre par les organisateurs ou le club avec lequel ils ont été contactés (les licences FFFA autres que joueur ou arbitre, et les licences des autres disciplines Flag ou Cheer ne couvrent pas les aspects « pratique » sur les terrains ou activités football américain). Cette licence loisir football américain couvrant cette animation de l'arbitrage.



Afin d'assurer l'encadrement de ces jeunes stagiaires, il est demandé qu'une personne « référente » soit présente afin d'assurer leur accompagnement sur le lieu du plateau, surtout pour les stagiaires mineurs. Par ailleurs, cette personne sera en charge de gérer tout point concernant la logistique transport. Cela peut-être un parent, un éducateur du club de provenance, une personne identifiée de la ligue.

Documents de formation :

- Licencié arbitre : a reçu la formation ARC au préalable.
- Non arbitre : livret d'accompagnement à créer pour présentation en amont des rencontres ; présentation du document sur les mécaniques arbitrages en équipe de 5 ; présentation succincte des règles (passes et courses) ; présentation des fautes les plus courantes (saisie, légalité des blocs, légalité des formations,..) ; sensibilisation sur les points concernant la sécurité des différents participants.

Formateur / Superviseur / Animateur :

Formateur agréé FFFA, ayant à minima suivi le stage formateur ou superviseur arbitre fédéral, un entraîneur diplômé. Ces personnes devront être uniquement dédiées à la gestion de ces arbitres jeunes, et complètement détachées des autres tâches relatives à l'organisation des plateaux ou rencontres de pré-saison. Elles devront faire preuve de pédagogie vis-à-vis de cette population jeune. Le niveau minimal souhaité pour pouvoir encadrer est le niveau Régional en ce qui concerne les arbitres.

Mise en situation / initiation :

Avec cette population, nous avons à faire à 2 catégories : cadet et junior.

Afin de ne pas pénaliser et désorganiser les équipes présentes, il est décidé que :

- Les licenciés arbitres et joueurs feront l'initiation sur la catégorie à laquelle ils n'appartiennent pas : junior sur les plateaux « cadet », ou présence sur des plateaux où leur équipe n'est pas présente. Ceci afin de permettre aux joueurs désirant entrer dans l'arbitrage, d'être concentrés sur leurs tâches du jour, et ne pas réaliser des approches en tant qu'arbitre et joueur sur la même journée. Ce qui permet également aux équipes et aux entraîneurs, de travailler sereinement, sans qu'aucun aspect extérieur ne vienne perturber leur pratique.
- Les autres personnes ne sont pas soumises à cette inversion de catégorie cadet / junior.
- Plateau / rencontre cadet : licenciés arbitres ou joueur junior, licenciés arbitres ou joueurs cadets n'appartenant pas aux équipes présentes. Licenciés non joueur ou autre discipline, personnes non licenciées.
- Plateau / rencontre junior : licenciés arbitres, licenciés arbitres ou joueurs juniors n'appartenant pas aux équipes présentes. Licenciés non joueurs ou autre discipline, personnes non licenciées.

La priorisation de la découverte étant laissée à ceux qui ne sont pas encore arbitre, car ces derniers peuvent être suivis et accompagnés pendant la saison. Par contre, il est laissé à la main des CRA, le fait de pouvoir organiser des plateaux avec des ARC volontaires.

Tenue d'arbitrage :

- Licenciés arbitres ou joueurs : pantalon et maillot d'arbitre, casquette, sifflet, flag, bean bag (à charge de son club d'origine ou de la ligue).
- Autre licencié ou non licencié : pour ceux venant d'un club, c'est à la charge du club, pour les extérieurs, prévoir un jeu de chasubles et un kit d'arbitrage (sifflet, bean bag, flag) à charge de la ligue. Le formateur / animateur présent pouvant en avoir avec lui.

L'encadrant devra être présent 2h00 avant le début des rencontres pour la formation/information d'avant match, et jusqu'à la fin du plateau et du débriefing avec les stagiaires.



Convocation de 4 à 6 stagiaires déclarés au préalable à la CRA, 2 par équipe présente, ou présence programmée de stagiaires issus d'autres équipes, 2h00 avant le début des rencontres des stagiaires et des volontaires pour :

- Conférence d'avant match succincte, car public non expérimenté ou non averti, avec présentation des principes du jeu, des mécaniques, des fautes, des aspects sécurité.
- Préparation des rotations sur les postes JL, JC, JM et JCA : chaque stagiaire tourne sur les 4 postes à chaque quart temps :
 - 1er quart temps : JM-JCA-JL-JC+2 stagiaires en attente si présents, l'animateur tournera sur les différents postes extérieurs et s'attardera sur le JM lors des arrêts de jeu, les 2 stagiaires en attente resteront avec l'animateur pour entendre les conseils prodigués aux autres.
 - 2ème quart temps : JM-JCA passent en attente, JC passe en JM, JL passe en JCA, les 2 en attentes passent en JL-JC
 - 3ème et 4ème quart temps : même rotation.
 - Le principe étant que sur la journée, tous les stagiaires doivent avoir évolué sur les 4 postes. Bien entendu, si présence de 6 personnes, les rotations sont moindres.
- Lors des mi-temps, et des périodes entre les rencontres, tout comme à la fin des plateaux, l'animateur débriefe les stagiaires.

Evaluation :

A la fin de la journée, il faudra faire remonter au responsable de CRA, qui fera suivre au responsable des arbitres au niveau national, par le biais d'un compte rendu, le bilan de la journée, les retours sur l'implication des stagiaires, leurs coordonnées pour pouvoir les suivre pendant la durée de la saison.

Les plus intéressés, volontaires, assidus, devront être suivis, et il devra leur être donné la possibilité de progresser (création de la formation jeune arbitre : présentation mensuelle de vidéo, d'explications sur des points de règles, suivi par l'envoi d'observateur sur les matchs sur lesquels ils auront déclaré leur présence à la CRA, ...). Invitation aux séances des Arbitres Régionaux en titre.

Point d'attention :

- Pas de conférence complète d'avant match possible avec l'Arbitre Principal : nous aurons la présence soit d'un ARR en titre, soit d'un ARR dans son cursus (ligues IDF et RHA), et donc il n'est pas facile, dans les 2 cas, de pouvoir réaliser une conférence d'avant match telle que prévue dans le livre des mécaniques d'arbitrage, car les stagiaires ne sont pas obligatoirement ceux avec le niveau de connaissance attendu. L'Arbitre Principal, avec l'aide de son superviseur et/ou de l'animateur, présentera le travail d'équipe, les zones de responsabilité, ainsi que les rôles principaux de chaque poste d'arbitrage.
- Présence d'une personne extérieure pour le rôle d'encadrant jeune et décharger le formateur des responsabilités notamment si il y a des déplacements, sauf lorsque les stagiaires font partie d'une des équipes présente sur le plateau.
- Communication à mettre en place pour faire connaître aux clubs cette initiation arbitrale : intervention auprès des clubs via les Ligues et Comités Départementaux, interventions sur les regroupements de ligues, interventions pendant les séances d'entraînement des clubs,...
- Prévenir la ligue organisatrice à temps pour la mise en place de cet animateur.
- Avoir des animateurs motivés et disponibles : tous les plateaux ne pourraient pas être pourvus d'animateur, cette gestion étant laissée sous responsabilité de la CRA.
- Pas d'obtention du niveau ARC après le passage sur plateau, cela pourra servir au futur ARC, et peut permettre le passage en ARC après un stage théorique complémentaire.
- Mise en place d'un suivi au niveau de la ligue / CRA : nombre de plateaux, de rencontres, postes occupés, implication, progrès,... En vue d'amener ces jeunes arbitres vers le niveau supérieur.
- Mise en place d'une détection lors des rencontres arbitrées par la CRA, afin de proposer aux arbitres n'ayant pas participé à ces plateaux, de pouvoir rejoindre le groupe constitué.



Financement :

Cette mise en place et détection, ayant pour but, à terme, de développer le nombre d'ARR au sein des ligues, cela reste à la charge de ces dernières.

Lors des plateaux, comme les équipes doivent s'acquitter des frais liés à l'arbitrage, le coût de cette mise en place est couvert.

En effet, la prime de l'animateur et son déplacement, équivalentes à celle d'un observateur ou d'un arbitre affecté par la CRA pendant la saison, est complètement sans coût supplémentaire pour la ligue.

Le groupe de travail est composé de M. Benet, M. Dubosq, M. Dulot, M. Ghesquière et M. Perez-Canto, tous impliqués dans le fonctionnement de leur CRA (Ile de France, Alsace, Nord-Pas de Calais), et de l'arbitrage.

Juan PEREZ CANTO

Responsable des Arbitres CFA

M. Michel LEROUX

Directeur Technique National